

# Grand flou autour des rythmes scolaires

**Que pensez-vous des villes qui ont abandonné, dès la rentrée dernière, la semaine de quatre jours et demi ?**

« Je suis surpris et un peu choqué de la décision de certains de mes collègues maires de grandes villes. Les familles ont dû trouver des solutions de garde en l'espace de deux mois et il a fallu dire aux animateurs concernés, avec qui vous aviez un contrat moral, que vous n'aviez plus besoin d'eux à quelques semaines de la rentrée. Une décision comme ça doit prendre effet au moins 6 mois plus tard pour que tout le monde puisse s'organiser ».

**Qu'en est-il à Angers ?**

« On n'a rien changé en 2017-2018 car les règles n'ont pas changé. L'État a maintenu le fonds de soutien. Entre la CAF et l'État, cela représente 1,3M € par an. Le reste à charge pour la Ville est de l'ordre de 1,3M € par an. C'est un engagement politique fort dans l'intérêt de l'enfant ».

**Que se passera-t-il à la rentrée**

**prochaine ?**

« Si on nous retire le fonds de soutien, la situation ne sera pas la même que si on nous le maintient. Il y a toutefois une option que nous excluons de manière totale qui serait de rendre payantes les activités périscolaires. Car le risque, c'est que ce soit ceux qui en ont le plus besoin qui arrêtent d'en bénéficier ».

**Quelles sont alors les pistes à explorer ?**

« Il y a d'autres options que le maintien pur et simple. Le mode d'organisation, la relecture de temps d'accueil périscolaire riches de 90 minutes avec des déplacements, les créneaux... il y a plein de paramètres. Certaines villes proposent, par ailleurs, des activités périscolaires pour un montant moins élevé par habitant ».

**Quand rendrez-vous publique votre décision ?**

« En janvier. On saura en octobre si le fonds de soutien est maintenu. Entre



Angers, lundi. Christophe Béchu : « Je rendrai publique ma décision en janvier ».

temps, il y aura des consultations, des réflexions... ».

**Et sur le fond, êtes-vous favorable à la semaine de quatre jours et demi ?**

« On est un pays dans lequel on a quasiment le moins de jours passés

à l'école. Si vous supprimez le mercredi, c'est 144 jours d'école sur 365. Avec le mercredi, c'est 181. Étaler les apprentissages sur 9 demi-journées, c'est souhaitable ».